



OQTF mais je continue mon travail

Par **sanpapier**, le **16/12/2015 à 00:56**

Bonjour,rnrnJ'ai reçu un OQTF suite a une demande de renouvellement d'un titre de séjour étudiant mais, cependant, je continue toujours à travailler malgré mon OQTF car mon employeur n'a pas détecté. A votre avis qu'est-ce que je risque ? est ce que la police au frontière est capable de me chercher dans mon travail avec l'OQTF que j'encours ?rnrnMerci de votre attention.

Par **amajuris**, le **16/12/2015 à 16:46**

bonjour,rnc'est votre employeur qui risque puisqu'il ne doit pas employer des étrangers en situation irrégulière.rnpour le reste, vous serez parmi les nombreux étrangers en situation irrégulière avec les risques que comportent ce genre de situation.rnsalutations.

Par **sanpapier**, le **16/12/2015 à 20:17**

Merci amatjuris pour votre aide

Par **sanpapier**, le **20/12/2015 à 19:28**

Bonsoir comment Est-ce possible d'avoir une vie commune avec sa copine quand on as pas de séjour? comment obtenir le logement sans carte de séjour? avoir la caf sans carte de

séjour? et être sur le baille sans carte séjour?

Par **amajuris**, le **20/12/2015** à **20:09**

vous pouvez avoir une vie commune avec votre copine mais pas sur le territoire français puisque vous avez reçu une OQTF.

Par **sanpapier**, le **20/12/2015** à **23:45**

okey merci pour la reponse